

## LE SAHARA OCCIDENTAL, UNE TERRE DE RÉPRESSION



QUAND LA POLICE MAROCAINE  
RÉPRIME LES PARTISANS DE  
L'AUTODÉTERMINATION.  
L'EXEMPLE DE HAYAT ERGIBI,  
VIOLÉE, TORTURÉE.

VOIR PAGE 2

### Éditorial



« Surtout, continuez ! Les autorités ont peur de vous. Votre action c'est notre bouclier ! »

En pensant à cette phrase d'un journaliste togolais en visite à l'ACAT, je sais pourquoi nous agissons. Et surtout pour qui. Nous nous battons pour les innombrables victimes de la torture. Pour ces hommes, ces femmes, ces enfants qui attendent, terrorisés au fond de cellules minuscules et insalubres. Pour tous ceux dont les corps et les âmes seront brisés si nous ne faisons rien.

Nous nous battons parce qu'au fond des geôles les plus secrètes, notre soutien les aide à garder leur dignité, à survivre.

Nous nous battons parce que chaque année, pour plusieurs centaines de personnes, nous contribuons à stopper la main des bourreaux.

Membres de l'ACAT, nous refusons depuis 35 ans un monde dans lequel un pays sur deux a recours à la torture. Parce que « ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ! »

Pour continuer, plus que jamais, nous avons besoin de vous.



Les faits **2**

Agir ensemble **3**

Entre vous & nous **4**

Jean-Étienne de Linares  
Délégué général de l'ACAT-France

# Répression, torture & impunité

Arrestations sommaires, passages à tabac, tortures, harcèlements policiers et judiciaires, tel est le lot des partisans de l'autodétermination du Sahara occidental.

## Les faits DÉCRYPTAGE D'UN CONFLIT OUBLIÉ

Cette ancienne colonie espagnole riche en ressources naturelles fait l'objet d'un litige de plus de 30 ans entre le Maroc, qui considère le Sahara occidental comme faisant partie de son territoire, et le Front Polisario, mouvement d'indépendance Sahraoui soutenu par l'Algérie.

Malgré des négociations sous les auspices des Nations Unies aucune solution ne semble émerger. Le Maroc propose un statut d'autonomie pour le Sahara occidental, sous souveraineté marocaine, tandis que le Front Polisario est favorable à un référendum comportant une option d'indépendance totale.

### UNE POLITIQUE DE RÉPRESSION

Le Maroc utilise une combinaison de lois répressives, de violences policières et de

procès inéquitables pour réprimer les Sahraouis qui luttent pacifiquement pour l'autodétermination.



**Toute opposition à l'administration marocaine du territoire est considérée comme une atteinte à « l'intégrité territoriale ».**

Un argument qui permet d'interdire, de disperser toute manifestation et de refuser la reconnaissance juridique aux associations de droits de l'Homme.

Toute puissante, la police frappe sans discernement et va très souvent jusqu'à torturer. Malgré les plaintes déposées, le système judiciaire les rejette régulièrement, sans mener d'enquêtes sérieuses, renforçant ainsi le climat d'impunité. *A contrario*, les tribunaux marocains n'hésitent pas à inculper des militants sahraouis pour incitation ou pour participation à des actes de violence en s'appuyant sur des preuves douteuses lors de procès inéquitables.

**En 2008, les autorités marocaines ont expulsé une délégation française -dont l'ACAT-France faisait partie- venue sur le terrain observer la situation des droits de l'Homme.**



## La prière PRIER AU CŒUR DE L'ACTION

Seigneur, tu étais son espoir, seras-tu un jour sa délivrance ?

Seigneur, ils l'ont plongé dans le froid de la longue nuit, laisseras-tu filtrer dans sa geôle un peu de ton aube ?

Seigneur, il a crié l'horreur, la honte, l'humiliation, seras-tu son psaume dans la nuée brumeuse de ses souffrances ?

## La répression TORTURE ET VIOL D'UNE FEMME SAHRAOUIE

**Hayat Erguibi, âgée de 18 ans, a été arrêtée par des policiers le 23 février 2009 à Laâyoune, (nord ouest du pays), puis torturée et violée.**



Le récit  
d'un  
drame.

Six policiers en civil l'ont fait monter de force dans leur véhicule. Ils lui ont bandé les yeux et menotté les mains dans le dos. Après l'avoir interrogée sur ses relations avec certains défenseurs des droits de l'Homme, ils ont menacé de la violer, de l'enterrer vivante, de licencier son père (fonctionnaire), de kidnapper ses frères et de mettre fin à ses études.

Hayat Erguibi a été maintenue dans le véhicule, giflée et rouée de coups de pieds pendant environ deux heures. Un officier, clairement identifié, a ordonné de la déshabiller et de lui tenir les mains pendant qu'il lui touchait les seins et l'embrassait de force sur la bouche.

Au final, ils la violèrent avec une matraque.

Avant de la déposer devant un hôpital, les policiers lui ont volé cent dirhams, la menaçant de mort si elle dénonçait les sévices qu'elle avait subis.

# Agir ensemble

## L'ACAT fait pression et obtient des libérations QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS

- Janvier 2007, intense mobilisation en faveur d'Ennaâme Asfari, militant pacifiste, arrêté et victime de mauvais traitements. Libéré une première fois, puis réincarcéré, il est finalement libéré le 20 mai 2007.
- Ahmed Chaid et Ahmed Chayeb ont été libérés en 2008 après 25 années de prison. Ils étaient les plus anciens prisonniers politiques du Maroc. Arrêtés étudiants, ils ont aujourd'hui 45 ans.

- Une responsable de l'ACAT-France en mission pour rencontrer les familles de prisonniers politiques sahraouis a été expulsée du Maroc en avril 2008. Interrogée durant une après-midi entière, sans savoir ce qui lui était reproché, elle a été transférée le soir dans un fourgon de police. À l'issue de cette nuit éprouvante, elle a été expulsée vers la France.

- Pressions régulières sur les autorités marocaines.

- En juillet 2007, sensibilisation du président de la République Française à la situation alarmante au Sahara occidental à l'occasion de son voyage au Maroc.

Seigneur,  
Dieu Amour,  
Dieu Espérance,  
je te prie pour  
mon frère torturé.

Seigneur,  
sois ma délivrance  
pour que j'aie aussi  
la force  
de te prier pour  
ses bourreaux.



© JUDITHA WALEDO

## Éclairage TROIS QUESTIONS À CÉCILE MARCEL, RESPONSABLE DU PÔLE ACTIONS, ACAT-FRANCE



**L'ACAT soutient H. Erguibi, proche des indépendantistes. Ne craignez-vous pas d'être accusé de partialité dans cette région ?**

La politique de l'ACAT-France est claire : nul ne doit être soumis à la torture. Quels que soient ses actes, ses opinions, sa couleur de peau... Cela ne signifie pas nécessairement que nous approuvons le combat mené par la victime. Dans le cas du conflit au Sahara occidental, nous soutenons la résolution des Nations Unies en faveur d'un référendum d'autodétermination.

**La situation des droits de l'Homme au Maroc était préoccupante sous Hassan II. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

Il y a eu une amélioration de la situation dans le pays depuis l'arrivée au pouvoir de Mohammed VI, en particulier du

point de vue de la liberté d'expression. Au niveau régional, le Maroc est globalement plus respectueux des droits fondamentaux que ses voisins. Il subsiste néanmoins des cas de violations des droits de l'Homme, harcèlements, arrestations arbitraires et tortures. Les militants sahraouis en sont souvent les premières victimes.

**Que demandez-vous au gouvernement marocain ?** L'ACAT-France demande au ministre de la justice, de :

> Garantir l'intégrité physique et psychologique de Hayat Erguibi et de cesser toute intimidation de sa famille.

> D'ordonner une enquête impartiale sur les tortures qu'elle a subies et de traduire les responsables en justice.

> Lui garantir réparation pour les tortures endurées.

## À vous d'agir

• **Écrivez au ministre marocain de la Justice pour protéger Hayat Erguibi.**

Informations disponibles sur le site de l'ACAT-France [www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr) ou par mail à [acat@acatfrance.fr](mailto:acat@acatfrance.fr).

• **Faites un don à l'ACAT, pour agir avec nos 10 000 adhérents et 400 groupes locaux qui œuvrent quotidiennement dans l'œcuménisme et la prière.**

Un seul principe : **NE PAS SE TAIRE !**

**MERCI DE SOUTENIR LES ACTIONS DE L'ACAT-FRANCE !**

# Entre vous & nous

## Nos réussites

CE QUI DONNE SENS À NOTRE TRAVAIL, À VOTRE SOUTIEN.

Chaque année, nous contribuons à mettre fin au calvaire de plus de 200 personnes. Et, s'il n'est pas possible de vous faire part de toutes ces joies, nous voulons partager avec vous la libération d'une femme ouzbèke exceptionnelle, dont le combat pour les droits de l'Homme force le respect : Mutabar Tadjibaeva.

Économiste et journaliste, présidente d'une organisation de défense des droits de l'Homme, elle est arrêtée en 2005 pour avoir révélé l'ampleur des massacres d'Andijan. En 2006, elle est condamnée à huit ans de prison au

terme d'un procès inique. Victime de mauvais traitements, de tortures, d'abus sexuels, droguée, elle dit ne devoir son salut et sa libération (2008) qu'à la mobilisation des ONG et au prestigieux prix Martin Ennals décerné durant sa détention.

Elle a tenu à venir remercier l'ACAT-France à Paris pour sa très forte implication et mobilisation.

Ce fut un moment de grande émotion. Son combat se poursuit malgré des problèmes de santé importants. Son courage nous pousse à aller plus loin encore.



MUTABAR TADJIBAeva ET JEAN-ÉTIENNE DE LINARES AU SIÈGE DE L'ACAT-FRANCE (DÉCEMBRE 2008)

## Visage de l'ACAT

BÉNÉVOLES, ADHÉRENTS, DONATEURS, SALARIÉS,  
DES MILLIERS À LUTTER CONTRE LA TORTURE.



BERNADETTE, ADHÉRENTE, TÉMOIGNE PLACE DE LA CONCORDE, PARIS (2006)

### Chrétiens et droits de l'homme, des valeurs intimement liées ?

À mes yeux, la défense des droits humains est intimement liée à ma foi. Dès la Genèse, Dieu interpelle : « Qu'as-tu fait de ton frère ? » Et nous incite donc à être responsable de ce qui arrive à l'autre. D'autre part, en tant que chrétienne - disciple de cet homme Jésus, qui pour moi est Christ - je me dois de suivre son enseignement et de ce fait je ne peux négliger l'Évangile :

« Ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens... » (Matthieu 25). Oublier ces exigences fondamentales serait trahir mon baptême.

### Quelle « fonction » occupez-vous au sein de l'ACAT ?

Je m'occupe de la thématique "Peine de mort dans le monde" et le travail ne manque pas. Je suis amenée à représenter l'ACAT dans des collectifs comme la Coalition Mondiale contre la Peine de Mort. Je rédige des appels, je fais aussi des interventions en milieu scolaire.

### Quel est votre plus beau souvenir de militant ?

- L'arrestation de Pinochet en Angleterre : ce qui justifie la longue patience des militants et adhérents de l'ACAT même si cela n'a pas abouti à un procès et laisse un goût d'inachevé.
- L'obtention du statut de réfugié pour une jeune femme du nom de Soraya et maintenant sa naturalisation.

## Faire vivre vos idéaux LÉGUER, DONNER



Léguer à l'ACAT pour faire vivre vos convictions, vos idéaux est un acte fort qui permet à l'ACAT de mener des actions de long terme et de pérenniser ses choix. Nous nous engageons à respecter ce qui vous anime et à faire du concret de votre générosité.

Pour tout contact dans un cadre strictement confidentiel :

Jean-Étienne de Linares,

01 40 40 71 21

Dans tous les cas, n'hésitez pas à faire appel à un notaire. Il vous conseillera, vérifiera la conformité de vos souhaits avec la loi, en toute confiance.



En 2008, l'ACAT-France est intervenue à plus de 600 reprises dans 75 pays. Abolition, avril-mai 2009, N°1

Directeur de la publication : Jean-Étienne De Linares, délégué général de l'ACAT-France  
Rédacteur en chef : Hadi Issahane  
Comité éditorial : Séverine Boyer-Durand, Hadi Issahane, Cécile Marcel  
Imprimeur : Impressions des Alpes  
Conception graphique : Christine Le Meur  
Abolition, 7 rue Georges Lardennois, 75019, Paris  
Abonnement annuel : 1,80 euros  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2009



N'oubliez pas que vous pouvez  
bénéficier de 66% de réduction d'impôts.  
Un don de 50€ ne vous coûte que 17€